L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 | C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 | Volume 27 numéro 16, 20 avril 2012



Olivier Bergeron, moniteur de langue, a partagé ses souvenirs du Carnaval de Québec avec les jeunes d'Inuvik. (Courtoisie de O.B.)

Langues officielles

Le GTNO et la FFT discutent du Plan stratégique

L'ancien juge à la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache, ainsi que l'ancienne commissaire aux langues officielles du Canada, Dyane Adam, étaient de retour à Yellowknife la semaine dernière pour s'asseoir une dernière fois avec la Fédération franco-ténoise et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Charles-Antoine Bélair

Michel Bastarache, ancien juge à la Cour suprême du Canada, et Dyane Adam, ancienne commissaire aux langues officielles du Canada, ont été choisis par la Fédération franco-ténoise pour leur expertise afin de l'aider à négocier un plan stratégique sur l'amélioration du français au territoire avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Durant plusieurs mois, il n'y a pas eu beaucoup de discussions sur la table entre les deux parties.

Les deux premières rencontres d'une série de trois avaient surtout servi à apporter de la documentation sur le Plan à établir ainsi que sur les définitions de certains termes du Plan, mais très peu sur son élaboration.

Cette dernière réunion du mercredi 4 avril aura donc permis de clarifier un peu plus le Plan stratégique que le gouvernement devrait adopter pour améliorer ses services en français.

« Ça a été un long processus et au départ, le GTNO était un peu réticent à comprendre l'approche qui était demandée par la communauté, croit le président de la Fédération franco-ténoise, Richard Létourneau. Mais je pense qu'avec les trois rencontres qu'on a eues, ils ont compris l'utilité de faire appel à l'expertise de Mme Adam et M. Bastarache. Ils connaissent bien les lois et le fonctionnement d'un appareil d'état et sont capables de donner des pistes à suivre au GTNO, comme des bonnes pratiques à mettre en œuvre et des pièges à éviter pour que ça coûte moins cher et que ce soit efficace. »

Connaître du succès

Il est possible d'émettre l'hypothèse que les négociations ont été facilitées par l'ouverture du Secrétariat aux affaires francophones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la semaine dernière.

D'une manière ou d'une autre, il semble plausible aussi que ce nouveau Secrétariat aura un rôle à jouer dans l'application du Plan stratégique sur les communications et les services en français.

« Je suis satisfait de l'issue des discussions avec la Fédération franco-ténoise en lien avec le Plan stratégique, affirme Jackson Lafferty, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Nous pouvons maintenant aller de l'avant avec l'étape de la mise en œuvre. »

Du côté de la Fédération franco-ténoise, Richard Létourneau affirme aussi qu'il est très satisfait de la dernière rencontre avec le gouvernement et que ce dernier a bien compris que la FFT cherchait à l'aider à prendre les bonnes décisions.

« Les gens du GTNO se sont rendu compte qu'on cherchait vraiment à les aider, à avoir du succès avec leur Plan et à ne pas dépenser des sommes là où ça n'a pas de sens, explique le président de la FFT. Une fois qu'il y a de la jurisprudence en place, c'est important qu'on

Plan
Suite en page 2

Plan

Suite de la une



Le président de la Fédération franco-ténoise, Richard Létourneau, entouré de la directrice générale, Claire Beaubien, et de l'ancien juge à la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache, lors de l'ouverture du Secrétariat aux affaires francophones. (Photo : Charles-Antoine Bélair)

travaille ensemble. Au bout du compte, il n'y a pas d'intérêt à ce que le GTNO se plante et qu'ensuite la communauté se contente de critiquer. Ce qu'on voulait, c'était d'aider le GTNO à connaître du succès rapidement avec ce Plan. »

Maintenant que le Plan stratégique est mieux établi, quatre nouvelles rencontres auront lieu au cours des prochaines années entre les deux parties, mais cette fois, sans Michel Bastarache et Dyane Adam.

Ces rencontres permettront la mise en œuvre des grands principes directeurs discutés lors de la rencontre du 4 avril et la détermination des procédures légales que le gouvernement devra respecter.

Ainsi, le Comité de consultation et de coopération se consacrera aux étapes de la mise en œuvre, de la gestion et de la promotion du Plan stratégique.

La francophonie répond à l'appel du Québec

Pascale Castonguay

OTTAWA – Selon la préinscription au Forum de la francophonie canadienne qui aura lieu à Québec les 28 et 29 mai prochains, plus de 50 % des 400 participants proviendront des communautés francophones en situation minoritaire.

La présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Marie-France Kenny, explique la participation des 225 personnes préinscrites par le fait que certains organismes nationaux ont profité de l'occasion pour tenir leur réunion du conseil d'administration en amont ou en aval de ce forum.

Prévu au sein même de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, un forum de ce type devrait être tenu à tous les trois ans. Entrée en vigueur en 2006, cette Politique concrétise la volonté du Québec et a joué un rôle de premier plan dans la francophonie du Canada. « L'importance pour nous de ce forum est d'améliorer les liens avec le Québec. On parlera de l'ensemble de la francophonie canadienne lors de cet événement, pas juste du Québec », mentionne Mme Kenny.

En plus de renforcer les liens entre les communautés francophones en situation minoritaire, M. Vallières estime que ce genre d'activités est une belle occasion de permettre au Québec d'être un leader rassembleur en matière de francophonie.

L'objectif de ces deux jours de rencontre vise à évaluer la situation générale de la francophonie, à dresser le bilan et à faire le point sur la Politique en question ainsi qu'à réfléchir aux différents enjeux qui concernent les francophones. « Pendant le forum, on aimerait dégager une vision commune, les enjeux, les défis ainsi qu'identifier des actions pour alimenter une planification stratégique en termes de francophonie canadienne », explique Yvon Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne ainsi que de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information.

Du côté de la FCFA, on voit d'un bon œil cette occasion d'échanger au sujet de la culture, de la numérisation et de la possibilité pour les Québécois comme pour les représentants des communautés francophones d'apprendre à se connaître.

Selon Mme Kenny, il y a eu beaucoup d'améliorations quant aux collaborations entre le Québec et les communautés francophones depuis la mise en œuvre de cette Politique. « Il y a entre autres eu la création du Centre de la francophonie des Amériques ainsi que tous les partenariats culturels et économiques qui ont permis aux communautés et aux Québécois de se ressourcer », poursuit-elle.

Pour le ministre, l'une des plus grandes réussites de la Politique à ce jour est « l'éveil assez important sur l'aspect économique. Il y a aussi du développement économique qui passe par la francophonie », poursuit-il.

Soulignons que les discussions qui auront lieu à Québec en mai auront une seconde vie puisque deux autres forums sur la francophonie auront lieu également en 2012. D'abord, le Forum mondial de la langue française aura lieu à Québec en juillet 2012 et l'Outaouais devrait accueillir en automne 2012 un forum pancanadien sur le développement économique de la francophonie canadienne.

Quoique la participation à ce forum soit sur invitation seulement, il sera possible de suivre certaines activités en direct sur le Web et d'échanger avec les personnes présentes.



En collaboration avec Radio Taïga

Aide à l'arpentage à Norman Wells

Leona Aglukkaq, ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et ministre de la Santé, a annoncé le 18 avril l'octroi de fonds pour aider la Société de gestion foncière de Norman Wells à effectuer un arpentage complet, qui, en fin de compte, lui permettra de tirer profit des projets éventuels de développement économique dans la région du Sahtu.

La Société de gestion foncière de Norman Wells a signé un accord de transfert de terrains en bloc avec le gouvernement des Territoires du NordOuest. La terre visée représente un potentiel pour de grands projets d'exploitation minière, pétrolière et gazière et d'installations récréatives qui procureront des avantages à long terme aux résidents de la région. Afin de prévoir et d'exploiter ce potentiel, il faut procéder à l'arpentage complet de la parcelle, dont la superficie atteint 14 720 hectares, dans la zone entourant la collectivité de Norman Wells.

Mauvaises notes pour les TNO pour la lutte contre le réchauffement climatique

Lorsqu'on parle de lutte contre le réchauffement climatique, le Nunavut et le Yukon ne se classent pas très haut et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas très loin non plus en matière de mauvaises notes, selon le rapport annuel de la Fondation David Suzuki.

Le rapport compare et classe les plans adoptés par les provinces et territoires contre les changements climatiques, notant par ailleurs qu'il n'y a pas de plan fédéral à cet effet.

Le Nunavut et le Yukon ont été classés « faibles », perdant des points en n'ayant pas de plan panterritorial pour réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Les Territoires du Nord-Ouest ont quant à eux été classés « passables » pour son engagement à utiliser davantage d'énergie renouvelable et pour avoir envisagé une taxe sur le carbone.

Un rapport recommande plus de sages-femmes aux Territoires du Nord-Ouest

Les Territoires du Nord-Ouest ont besoin de plus de sages-femmes, surtout en région, selon ce que révèle un rapport.

Actuellement, les seules sages-femmes sont à Fort Smith et tous les autres bébés doivent venir au monde à Yellowknife.

Le rapport recommande que le territoire ait un programme qui amènerait au moins deux sages-femmes pour les municipalités de Yellowknife, d'Inuvik, de Hay River et de Behchoko.

Cette étude estime que les familles bénéficieraient de pouvoir accueillir leur bébé dans leur collectivité et que cela réduirait les coûts de transport pour emmener les femmes enceintes jusque dans la capitale.

Les femmes qui prévoient accoucher doivent souvent réserver à l'avance et se retrouver sur des listes d'attente qui se calculent souvent en mois.

Inuvik songe à chauffer au propane

Dans une rencontre publique qui s'est déroulée mardi dernier, les résidents d'Invuik ont pu en apprendre davantage sur ce qu'il leur en coûterait de passer au chauffage au propane.

C'est que l'espérance de vie des réserves de gaz naturel de la compagnie Inuvik Gas serait moins longue qu'anticipée.

Mike Dever, d'Inuvik Gas, estime qu'il en coûterait 40 $ par gigajoule en calculant les frais de livraison et le coût du propane, ce qui équivaut au double de ce que les citoyens paient pour le gaz naturel.

Selon le maire d'Inuvik, Denny Rodgers, ce serait seulement un changement temporaire que de passer au propane qui reste, de toute façon, moins cher que le carburant.

Inuvik

Festivités dans le delta du Mackenzie

Plusieurs activités ont eu lieu ces dernières semaines à Inuvik. Le Muskrat Jamboree et un carnaval ont égayé petits et grands.

Virginie Bouchard

La collectivité d'Inuvik a célébré l'arrivée du printemps à sa façon. Du vendredi 30 mars au lundi 2 avril se tenait le 55e Muskrat Jamboree. Des tentes ont été installées sur la rivière, où les gens pouvaient se restaurer et déguster une bonne soupe chaude. Pour les becs sucrés, l'Association francophone du delta du Mackenzie (AFDM) a su en contenter plus d'un avec des bâtonnets de tire sur la neige ainsi que la vente de cornets et de sirop d'érable.

Le Jamboree a débuté le vendredi soir avec un immense festin auquel a participé le moniteur de langue, Olivier Bergeron.

« Il y a eu un repas traditionnel avec du lièvre, de la baleine et toutes sortes de poissons. J'ai goûté à tout cela », raconte le moniteur, qui a souffert d'une indigestion alimentaire, bien malgré lui.

Cependant, il a eu beaucoup plus de chance lors des courses en raquettes organisées durant l'événement. Les participants devaient parcourir une distance d'environ un kilomètre et le gagnant remportait une somme de 500 $.

« J'ai terminé quatrième et j'ai gagné un prix de 200 $, mais il faisait froid en *tabarouette* durant cette activité! », s'exclame le jeune homme.

En plus du défi en raquettes, l'attraction principale du Muskrat Jamboree était sans aucun doute le concours de trappe. Les participants devaient y démontrer leurs talents de trappeurs. En équipe, ceux-ci devaient creuser un trou de plusieurs mètres de profondeur dans la glace pour atteindre le niveau d'eau. Par la suite, ils allumaient un feu, faisaient bouillir l'eau pour le thé et devaient même faire cuire de la banique. Une épreuve intense qui se termine normalement par le pelage de rat musqué. Malheureusement, cette année, l'animal n'était pas au rendez-vous, en raison de la température.

« Les rats musqués ne sont pas encore sortis de leur terrier parce qu'il fait trop froid. Je les comprends! », avoue Olivier Bergeron, en rigolant.

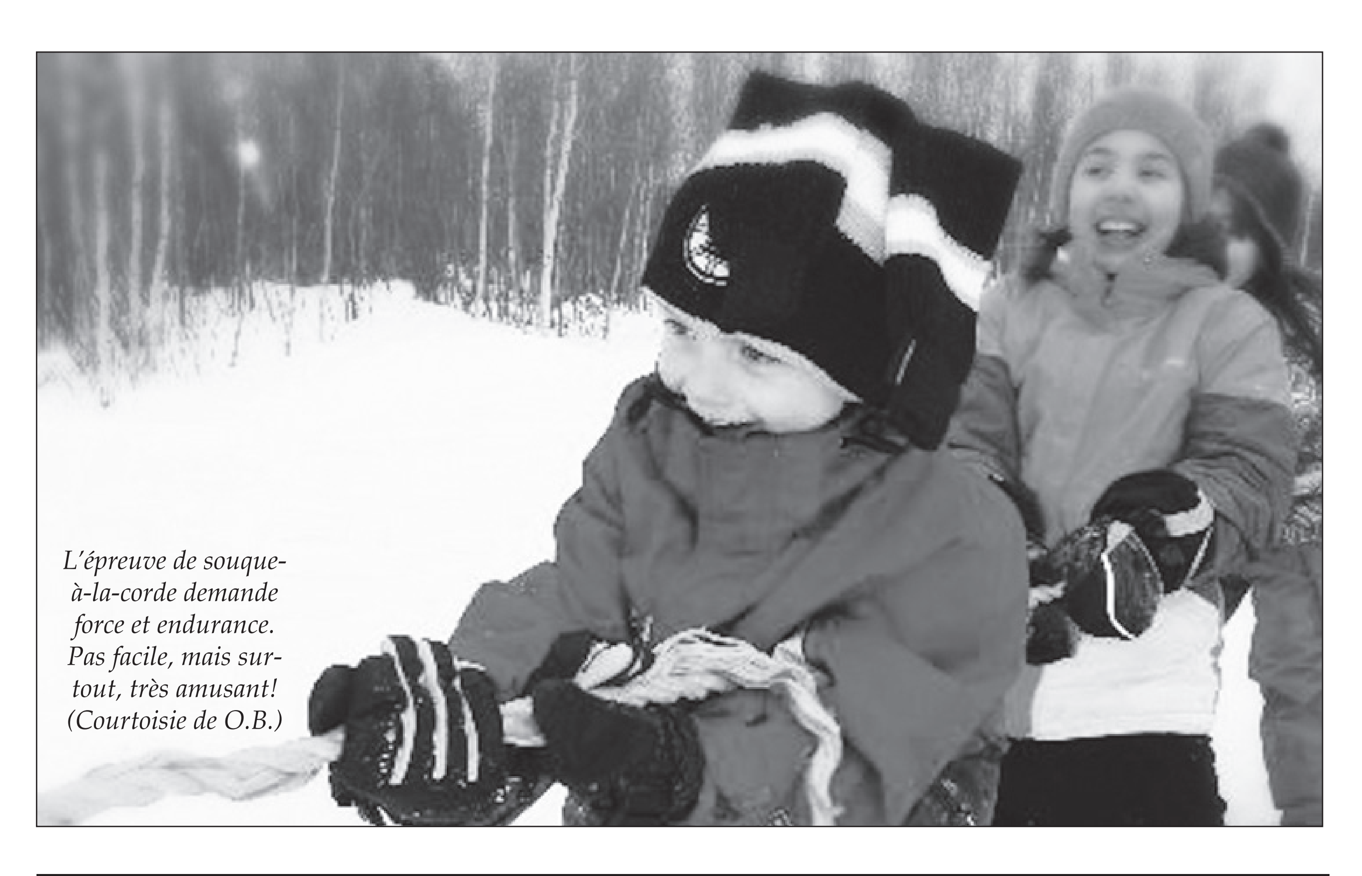
Enfin, de la danse aux tambours, de la gigue et un concours de jeunes talents ont également animé la fin de semaine festive.

Un carnaval inspiré du Québec

Voulant partager la culture franco-québécoise avec les jeunes d'Inuvik, le moniteur de langue a reproduit un carnaval d'hiver, comme il s'en passe à Québec. Lorsque les élèves ont contemplé les photos du célèbre Bonhomme Carnaval, ils ont tout de suite eu envie de faire ce genre d'activités.

« J'ai organisé un petit carnaval, au centre de ski, l'instant d'un après-midi. Il y a eu une chasse au trésor dans les pistes de ski, de la souque-à-la-corde et de la dégustation de banique », explique Olivier, visiblement satisfait d'avoir fait le bonheur des enfants.

Enfin, la francophonie reste très dynamique dans la collectivité d'Inuvik avec les soirées cinéma québécois mis en place par l'AFDM et les dimanches natation au complexe sportif.

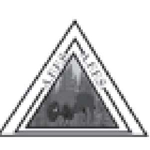


L'épreuve de souque-à-la-corde demande force et endurance. Pas facile, mais surtout, très amusant! (Courtoisie de O.B.)

Échos du réseau











TNO

- ALPHA TNO de la Fédération franco-ténoise a obtenu une contribution financière des Ressources humaines et Développement des compétences Canada dans le cadre de son projet les compétences des parents sont essentielles.

La première étape de ce projet est de faire l'inventaire des programmes de tutorat bénévole en alphabétisation et en alphabétisation familiale à travers le Canada.

Ce projet est fait en collaboration avec le Collège Frontière, organisme d'alphabétisation pancanadien fondé en 1899.

- Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels du 22 au 28 avril, la Fédération franco-ténoise en collaboration avec la radio Taïga a préparé une série d'entrevues radiophoniques qui seront diffusée durant cette semaine. Prière de lire votre journal L'Aquilon pour ne pas rater ce rendez-vous matinal.

- Une équipe de tournage de TVA a filmé nos artistes de Yellowknife. Il s'agit de François Thibault, de Marie-Christine Aubrey et de France Benoit.

Le tournage a eu lieu en novembre dernier, la même fin de semaine que l'assemblée générale annuelle de la FFT.

Ne manquez pas l'émission VIENS VOIR ICI samedi le 21 avril à midi trente sur le réseau TVA (heure du Québec). Surveillez l'heure de diffusion en raison du fuseau horaire.

Yellowknife

AFCY

Mercredi 18 et mercredi 25: Ateliers nutrition
Mardi 24: Clôture du Pool de Hockey, au Monkey Tree Pub
Jeudi 26: "1000 mots pour une image", art thérapie. Projet collectif!
Jeudi 3 mai: Repas communautaire... CRU!

École Allain St-Cyr

Les élèves participants au Grand Voyage 2013 vous invitent à un SOUPER SPAGHETTI le samedi 14 avril 2012 au gymnase de l'école William McDonald. Coût : Adulte 15 $; enfant (12 ans ou moins)/Aîné : 10 $; famille (4 membres) : 40 $. Heures des repas : 18 h ou 19 h.

Pendant le souper, il y aura des activités pour les enfants - les billets de participation se vendront 1$ chacun; une vente aux enchères; et un tirage d'une valeur de 100 $ (Ligne de vêtements de l'école Allain St-Cyr!)

Les billets sont disponibles chez les élèves participants au Grand Voyage 2013 ou au bureau de l'école. S.V.P, téléphonez à Mme Cathy au 873-3223 pour acheter vos billets.

Hay River

-N'hésitez pas à venir faire un tour à l'association pour recevoir des laissez-passer gratuits pour la piscine et le gym !

-Si vous êtes intéressé à prendre des cours de français, contactez-nous ! (867) 874-3171

- Les mercredis matins de 7 h 30 à 9 h 30 Halte à Café Francophone et petite patisserie cuite sur place à contribution volontaire de 1 $ suggérée. Une initiative de Virginie Bouchard. Apportez votre tasse de transport.

Éditorial

Encore du chemin à faire



Alain Bessette

Lorsque le jugement Moreau est tombé en 2006, une ordonnance importante y figurait. Il s'agit de l'ordonnance faite au gouvernement des TNO l'obligeant à s'asseoir avec la Fédération franco-ténoise pour établir un plan de prestation des services en français.

Six ans plus tard, on attend toujours, mais il semble enfin y avoir une atmosphère qui permet d'entrevoir les prochaines rencontres avec plus d'optimisme.

Le retard est explicable en partie par le long processus judiciaire ayant suivi le jugement Moreau en première instance. Il aura fallu attendre la décision finale de la Cour suprême du Canada en 2009 pour revenir au jugement initial.

Une autre raison de ce retard réside dans les séquelles de ces jugements. De part et d'autre, il y avait des plaies à panser et beaucoup d'amertume peu propices à l'établissement de liens de coopération fiables.

Finalement, six ans plus tard, on se retrouve dans des circonstances un peu plus propices, la plupart des acteurs de départ ayant passé à autre chose ou ayant eu le temps d'oublier un peu les torts passés.

Quand un vent d'optimisme se présente, il faut alors ouvrir toutes grandes les voiles pour se laisser porter par la brise, pour reprendre l'image du bateau utilisée par la FFT dans sa revendication pour une égalité des droits linguistiques au TNO.

Il faut finalement remarquer que la présence du juge Bastarache et de l'ancienne commissaire aux langues officielles du Canada, Dyane Adam, à la table de négociation a probablement été un facteur expliquant que le processus a été fructueux. La somme de connaissance et l'expérience de ces deux personnes ne peuvent être ignorées d'un côté comme de l'autre de la table.



L'école Allain St-Cyr organisait un souper spaghetti pour financer son voyage au Sénégal en 2013.
(Photo : Charles-Antoine Bélair)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Charles-Antoine Bélair et Virginie Bouchard
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Katimavik

Résiliation de contrat inattendue

Pascale Castonguay

OTTAWA – C'est avec surprise que Katimavik a appris lors du dépôt du budget fédéral que le gouvernement lui retirait immédiatement son financement, et ce, même si une entente était signée jusqu'en avril 2013. Le gouvernement du Canada s'était engagé en 2010 à lui fournir 45 millions $ sur trois ans.

Il y a donc 600 jeunes qui prévoyaient partir avec Katimavik en juillet. « Pour eux, il est trop tard pour s'inscrire dans un programme postsecondaire en septembre, ils se retrouvent sans rien et il y aura des partenaires communautaires qui se retrouveront sans main-d'œuvre cet été », explique la directrice nationale du marketing et des communications de Katimavik, Victoria Salvador.

Quoique le gouvernement soit la principale source de financement de l'organisme, certains projets pourront quand même aller de l'avant grâce au financement privé de l'organisme qui représente environ 5 % de son budget. « On peut compter sur du financement privé à raison d'un million $. Ça signifie que seuls quelques projets communautaires pourront avoir lieu cette année. » Soulignons que le budget annuel du programme en 2010-2011 s'élevait à 15,9 millions $. Il est évalué que les 64 collectivités qui ont bénéficié du programme cette année-là se sont partagées un investissement total de 13,6 millions $.

Selon ce qui est indiqué dans *Le plan d'action économique de 2012*, c'est la répartition des coûts en fonction du nombre de participants qui pose actuellement problème. « Le gouvernement est déterminé à donner aux jeunes les possibilités qu'ils méritent, et il atteindra cet objectif en finançant des programmes à un coût raisonnable qui profiteront à de nombreux jeunes plutôt que d'affecter les fonds disponibles à des programmes qui touchent un très petit nombre de participants, et ce, à un coût excessif par personne. »

Pour le moment, l'organisme cherche des solutions afin de faire comprendre au gouvernement que sa décision est une erreur. « Il manque des éléments à leur analyse. C'est un programme de service national auquel les jeunes participent pour livrer des services au Canada, ce n'est pas un programme de jeunes et peut-être que le gouvernement a confondu les deux, poursuit Mme Salvador. On demande à avoir une rencontre avec le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, mais pour l'instant, on n'a pas encore eu de réponse à ce sujet. »

Rappelons que l'évaluation sommative du ministère, rendue publique il y a quelques semaines à peine, ne laissait pas présager le sort qui était réservé au programme. « Katimavik favorise l'atteinte des objectifs stratégiques de PCH, notamment ceux liés à l'apprentissage de la langue officielle seconde et à l'appréciation de la diversité géographique et culturelle du Canada », peut-on y lire. Dans ce segment, l'évaluation fait référence au fait que 70 % des participants sont anglophones et, que par les biais de Katimavik, ils sont mis en contact avec la réalité francophone alors que les francophones sont appelés à se familiariser avec la réalité anglophone du Canada.

Réactions

La réplique des partis de l'opposition ne s'est pas fait attendre. L'opposition officielle a fait connaître son mécontentement face au retrait du financement provenant du gouvernement fédéral en déposant une motion qui demande au gouvernement de travailler en collaboration avec tous les députés afin de répondre à leurs inquiétudes concernant le fonctionnement du programme et de restaurer son financement.

De son côté, le porte-parole libéral en matière de jeunesse, de sport amateur et d'éducation postsecondaire, Justin Trudeau, a d'ailleurs déjà été président de l'organisme. « En coupant complètement les vivres à ce groupe formidable, le gouvernement conservateur fait disparaître des perspectives qui s'ouvraient à la main-d'œuvre de demain plutôt que d'en créer, soutient-il. Le gouvernement conservateur fait fi des preuves qu'il a lui-même recueillies et qui mettent en évidence les bienfaits de ce programme pour les jeunes et les collectivités du Canada.

D'ailleurs, une campagne populaire pour dénoncer cet arrêt de financement s'est organisé aussitôt le budget déposé. « Je ne sais pas si la campagne sera suffisante pour faire reculer le gouvernement », précise Mme Salvador.

Si la page www.partagetonexperience.ca était en ligne bien avant cette nouvelle, Mme Salvador reconnaît qu'elle a connu un regain de popularité alors que plus de 600 participants, partenaires communautaires et parents des participants ont témoigné de leur expérience entourant Katimavik. « Plusieurs pages Facebook indépendantes qui appuient Katimavik ont été mises en ligne depuis cette annonce », mentionne-t-elle.

Montfort

Des retombées nationales qui perdurent

Pascale Castonguay

OTTAWA – Entreprise en mars 1997, la lutte pour sauver l'Hôpital Montfort, qui dessert les francophones, est encore fraîche dans la mémoire des Franco-Ontariens, mais tout comme ceux-ci, l'ensemble des francophones en milieu minoritaire profite aujourd'hui des retombées de cette victoire linguistique.

Celle qui est dorénavant la directrice générale du Consortium national de formation en santé (CNFS), Jocelyne Lalonde, est bien au fait de cette bataille historique puisqu'elle en a fait partie. « À ce moment-là, j'y étais comme présidente du Regroupement des intervenants francophones en santé et services sociaux de l'Ontario et par la suite, j'ai été embauchée par l'Hôpital Montfort pour développer ce qu'on appelle aujourd'hui le Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario. »

En fait, le CNFS découle directement de cette lutte menée par les francophones de l'Ontario. Si le CNFS, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a vu le jour en 2003, c'est en 1999 que son prédécesseur, le Centre national de formation en santé a débuté ses activités. « Le gouvernement fédéral voulait appuyer l'Hôpital Montfort pour sa survie. Donc, à titre de responsable de la *Loi sur les langues officielles*, le ministère du Patrimoine canadien a accordé une subvention de 10 millions $ sur cinq ans à l'Université d'Ottawa pour former des médecins », explique Mme Lalonde en précisant que l'Hôpital Montfort jouait un rôle très important sur le plan de la formation pratique des médecins francophones.

Conscients de l'importance de ce programme, entre 1999 et 2003, les autres universités et les collèges se sont rassemblés au niveau pancanadien pour développer un modèle qui est devenu le CNFS. Ce dernier a été financé pour une première fois par l'entremise du *Plan d'action pour les langues officielles*. « On a reçu à ce moment-là 63 millions $ pour faire de la formation pendant cinq ans. En 2008, on a reçu 90 millions $ pour la période 2008-2013, ça fait partie de la *Feuille de route pour la dualité linguistique*. »

Si l'offre de programmes de formation en santé se faisait rare avant 2003, depuis, la situation a changé. « On a mis sur pied au niveau collégial et universitaire 54 nouveaux programmes en santé, précise-t-elle. Tout ça n'aurait pas été possible sans le travail qui a été fait pour démontrer l'importance des services de santé en français par la crise de l'Hôpital Montfort. C'est vraiment ce qui a sensibilisé les gouvernements et la population. »

Quoique la *Feuille de route* soit présentement sous évaluation, la directrice générale du CNFS ne craint pas de voir son financement subir une réduction, puisqu'elle estime que les résultats parlent d'eux-mêmes et se traduisent en chiffres. « Ce sont 7 000 étudiants qui n'auraient pas pu s'inscrire parce qu'il n'y avait pas suffisamment de fonds des provinces. De ces 7 000, on en a présentement 3 000 qui sont diplômés en tant que professionnels de la santé dans différentes disciplines et qui travaillent dans nos communautés », poursuit Mme Lalonde.

« Nous répondons aux exigences du gouvernement dans le sens que nous avons des résultats très concrets puisque ces gens-là travaillent dans nos communautés, donc on a un impact direct sur les communautés. »

Réseaux et Société Santé en français

Le CNFS n'est pas la seule institution qui a pris racine dans l'événement Montfort, les Réseaux de services de santé doivent également leur existence à cette lutte. « Le premier réseau, c'est celui des services de santé en français de l'est de l'Ontario. C'est en raison de la situation à l'Hôpital Montfort qu'on a mis sur pied ce réseau. Ensuite, c'était le modèle pour tous les autres réseaux au Canada. C'est sûr que ça a eu une influence importante », poursuit Mme Lalonde.

« On a tendance à dire qu'il y a un peu plus de 50 % des gens dans les communautés francophones qui ont accès à des services de santé en français, mais il reste encore beaucoup de personnes qui n'ont pas accès. Plus on est dans une communauté minoritaire où il y a peu de population, plus c'est difficile », reconnaît-elle. Cette dernière mise sur une étude réalisée par la Société Santé en français, qui sera rendue publique dans les prochaines semaines, afin d'évaluer plus précisément où se situe les soins de santé en français au Canada.

Regard vers l'avenir

Bien que celle-ci soit fière du chemin parcouru en 15 ans, il lui reste encore quelques cibles à atteindre. « J'espère que dans 5 à 10 ans, nous recevrons un financement permanent et non à tous les cinq ans, et que ce sera considéré comme nécessaire pour les communautés francophones en situation minoritaire », souhaite la directrice générale.

Malgré les avancées, certains programmes ne sont toujours pas disponibles dans la francophonie canadienne à l'extérieur du Québec. « On se voit offrant tous les programmes, je pense qu'en ce moment, il y a encore des lacunes quant aux programmes qui sont offerts en français. Par exemple, on n'a pas de programme de pharmacie, on ne peut pas former des pharmaciens en français à l'extérieur du Québec », souligne-t-elle.



Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord...en français encore mieux!

Le taxage et l'intimidation, une « violence propre » et silencieuse.

Les personnes victimes du taxage ou de l'intimidation vivent dans un grand silence. Les statistiques au niveau national, provincial ou territorial sont inexistantes pour cerner le phénomène. Pourtant, des événements tragiques liés de près ou de loin à l'intimidation ont causé suicides ou assassinats de jeunes élèves, ce qui a spontanément sensibilisé l'opinion publique à l'ampleur du phénomène. Doit-on attendre une tragédie pour commencer à prendre des actions concrètes permettant de démystifier ces deux sujets préoccupants et protéger les victimes silencieuses de leurs agresseurs?

L'intimidation, cette « violence propre » qui, parce qu'elle est moins visible, est plus sournoise que le taxage, serait le lot de 10 % des enfants dans nos écoles. Ceux-ci seraient touchés par cette forme de rejet au moins une fois par semaine. C'est une « violence propre », car ça ne dérange pas les adultes du tout, les enfants ne saignent pas, l'école est « clean », les enfants ne brisent rien. On dirait qu'on a trouvé le moyen de ne pas se faire prendre, parce que ça ne dérange pas l'ordre public. Il est temps que l'on prenne des mesures pour prévenir et éliminer cette « violence silencieuse » prédominante chez les jeunes.

Que faire quand on est victime de taxage ou d'intimidation?

- Continue ton chemin. Essaie de ne pas avoir l'air effrayé.
- Développe ta confiance en toi. Sois positif. Apprends de nouvelles choses.
- Lance-toi dans un programme à l'école : renseigne-toi pour savoir si ton école a un programme anti-intimidation. Sinon, parles-en à ton professeur ou au directeur de l'école et demande-leur s'il ne serait pas possible d'organiser un tel programme.
- Parles-en à un ami ou à un adulte en qui tu as confiance.
- Éloigne-toi si possible, ignore ton agresseur et dis-lui « Non » et continue ton chemin. La personne qui cherche à intimider l'autre recherche l'attention.
- Ne l'attaque pas : la chose la plus dangereuse que tu peux faire en cas de confrontation, c'est de te battre contre ton bourreau.
- Abandonne tes affaires. Les choses matérielles peuvent être remplacées; tu ne peux pas l'être.
- Reste avec les autres. Essaie de ne pas rester seul dans les endroits où tu pourrais être en danger.

Quelques signaux permettant aux parents de détecter que son jeune est victime de taxage ou d'intimidation

- Soyez à l'écoute. Encouragez vos enfants à parler de l'école, des activités, des autres enfants et du trajet entre la maison et l'école.
- Prenez au sérieux leurs plaintes d'intimidation. Un incident d'apparence anodine pourrait révéler une situation beaucoup plus grave.
- Soyez attentifs à toute baisse du rendement scolaire, tout repli sur soi-même, aux vêtements déchirés ou aux demandes d'argent supplémentaire.
- Informez immédiatement l'école si vous soupçonnez que votre enfant est victime d'intimidation.
- Collaborez avec d'autres parents pour assurer la surveillance des enfants durant le trajet entre l'école et la maison.
- Apprenez-leur à se faire des amis. Un enfant confiant, débrouillard et qui a des amis est moins susceptible d'être victime d'intimidation.

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec : intimidation et taxage.

Francophonie

L'art de savoir réutiliser

L'artiste francophone Diane Boudreau a décidé de tenir une exposition pour le moins originale à l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Charles-Antoine Bélair

Dans les vieilles mines des Territoires du Nord-Ouest maintenant fermées, il est possible de trouver des tonnes d'objets qui ne servent plus et qui sont grugés par le temps.

Que ce soient de vieilles pioches cassées ou des charriots abandonnés, un simple tour sur le site de la mine permet d'en découvrir beaucoup sur son mode de fonctionnement.

Mais Diane Boudreau a eu une tout autre vision de ces objets usés et délaissés jusqu'à en voir de l'art.

Avec autorisation, elle a pris avec elle d'anciennes boîtes en bois qui servaient aux géologues pour analyser des carottes de roche des mines pour leur donner un tout autre aspect.

« Ça a servi par le passé et je leur ai donné une deuxième vie en faisant de la peinture, explique Diane Boudreau. C'est une ressource locale. »

Travailler avec le bois

Le bois est un matériau que l'artiste utilise aisément pour ses œuvres puisqu'elle est habile avec la scie sauteuse et créative à imaginer d'autres formes d'art.

Gardant en tête le thème de la mine, d'où proviennent les boîtes, elle a peint une scène représentant deux mines de Yellowknife.

Elle a aussi utilisé quatre boîtes et leur a donné des couleurs pour former la tour de la mine Con.

« C'est un paradoxe parce qu'on sait qu'il y a de la contamination à cause des mines, affirme Diane Boudreau. Mais c'est un peu ma réponse élégante là-dessus. »

Les boîtes ont aussi servi à faire de jolis paysages de plantes diverses, donnant une teinte beaucoup plus colorée au bois de couleur uniforme.

L'artiste a même pris modèle sur un squelette pour réaliser, avec l'aide de sa scie sauteuse, une colonne vertébrale plutôt réaliste qu'un amateur d'ossements voudrait déjà lui échanger comme pièce de collection.

En plus du salon de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, ses œuvres étaient aussi affichées dans la grande salle du Snowking en mars.

Diane Boudreau affirme que sa collection peut avoir l'utilité qu'on lui trouve, pouvant servir de décoration sans problème si l'on peut trouver une place dans une pièce pour une boîte.

Elle se concentre maintenant à travailler les carottes de roches qui se trouvaient justement dans les boîtes devenues des œuvres d'art et a pour objectif de leur donner aussi une deuxième vie.



L'artiste francophone Diane Boudreau expose à l'Association franco-culturelle de Yellowknife des œuvres originales, faites à partir de boîtes en bois de carottes de roche qu'utilisaient autrefois les géologues dans les mines. (Photo : Charles-Antoine Bélair)

Centre communautaire

L'idée folle de cinq rêveurs

Un groupe de citoyens de Hay River veut mettre sur pied un centre rassembleur, aux multiples fonctions. Un projet à développer.

Virginie Bouchard

L'idée flotte dans l'air de Hay River, depuis quelque temps déjà, d'avoir un centre communautaire en plein cœur de la ville. Les artistes du coin se sont réunis pour sonder la population sur une éventuelle galerie d'art, en décembre dernier. Mais cette fois-ci, le projet est d'envergure et regrouperait divers besoins de la collectivité. Cinq rêveurs, Andrew Cassidy, François Lamy, Micayla Gammon, Jackie Milne et Franziska Ulbricht, sont à la tête de cette ambitieuse aventure.

« On cherchait un endroit pour que les gens puissent se voir, qui serait ouvert plusieurs heures par jour, tous les jours et qui ne servirait pas d'alcool, comme cela les jeunes et les moins jeunes pourraient si rejoindre. On voulait aussi intégrer les concepts de développement durable, d'économie d'énergie et d'autonomie alimentaire », explique François Lamy, francophone, employé de la garde côtière.

Selon le schéma représenté en tête du document, le projet, Hay River Commons, a des allures de serre, bordée d'une terrasse donnant accès à la rivière. Dans cette « serre », les initiateurs du projet souhaiteraient y voir un marché de produits locaux, dont des fruits, des légumes et du poisson frais, une galerie, un café, une garderie. Bref, un centre multifonctionnel, réalisé par la collectivité et pour la collectivité.

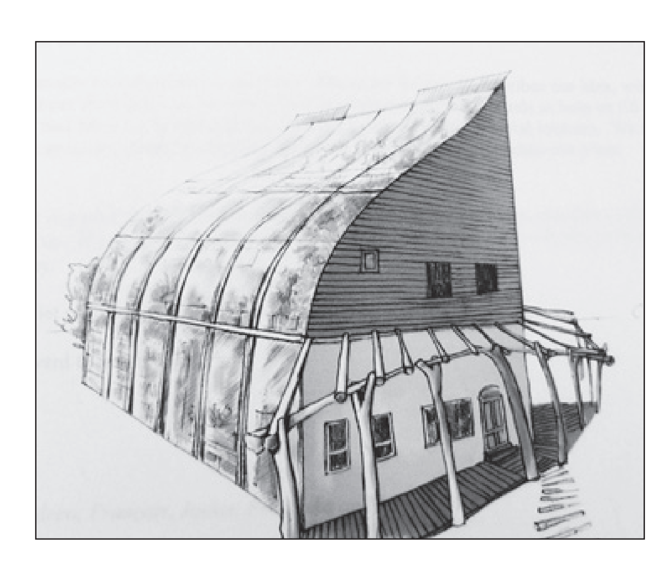
« Il y a plusieurs éléments dans cette initiative. C'est certain, ça semble complètement fou! », avoue M. Lamy. C'est pourquoi le groupe a décidé de tenir une rencontre d'information et un sondage afin que la population délimite les contours de ce projet, aux premiers abords, irréel.

Le plaisir de l'aventure

Un plan financier a été mis sur papier brièvement pour dresser un portrait de la situation et présenter le sérieux de l'affaire. Bien entendu, les instigateurs ne s'attendent pas à voir leur centre construit dans la prochaine année, mais restent toutefois confiants.

« Ce qui est difficile, ce n'est pas tant d'avoir des idées, c'est de les développer jusqu'au bout. C'est un travail de longue haleine, mais le plaisir est dans le voyage, pas seulement dans l'arrivée », avoue François Lamy.

La présentation officielle du projet a lieu mercredi soir, 18 avril, à la bibliothèque municipale de Hay River.




Je m'appelle Betty !
C'est qui Betty? jemapellebetty.ca
facebook.com/iambettynwt
twitter.com/iambettynwt

Avis officiel de la Cour



Le 19 septembre 2012

est la date limite de présentation d'une demande au titre du Processus d'évaluation indépendant.

Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. La guérison se poursuit.

Le 19 septembre 2007, la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens est entrée en vigueur. Nous approchons donc maintenant d'une échéance importante.

Conformément aux dispositions de la Convention, le 19 septembre 2012 est la date limite pour présenter une demande au titre du Processus d'évaluation indépendant (PEI). Les demandes présentées après cette date ne seront pas acceptées. Le PEI est un processus complexe. Vous ne devriez donc pas attendre à la dernière minute pour enclencher les procédures puisque le formulaire de demande peut prendre un certains temps à compléter.

Que-ce que le PEI? Le PEI est un processus extrajudiciaire de règlement des allégations d'abus dans les pensionnats indiens. Les personnes qui ont subi des sévices sexuels, des sévices physiques graves et certains autres actes fautifs ayant entraîné des conséquences psychologiques graves alors qu'elles se trouvaient dans un pensionnat reconnu sont admissibles à un paiement au titre du PEI. Les indemnités sont fondées sur un système de points accordés aux différents abus et aux conséquences en résultant.

Le PEI est-il différent du processus de Paiement d'expérience commune? Oui. Le PEI est un processus distinct et différent du processus de Paiement d'expérience commune (PEC). Le PEC est versé aux personnes qui résidaient dans un pensionnat reconnu alors que le PEI prévoit le versement d'indemnités en argent pour des abus précis subis dans un pensionnat reconnu. Selon la Convention, les anciens élèves peuvent présenter une demande au titre du PEC, du PEI ou des deux programmes. Les personnes admissibles avaient jusqu'au 19 septembre 2011 pour présenter une demande au titre du PEC. Toutefois, les demandes présentées en retard seront acceptées jusqu'au 19 septembre 2012 à condition que l'ancien élève soit en mesure de démontrer qu'il n'a pu présenter de demande plus tôt en raison d'un handicap, de difficultés indues ou de circonstances exceptionnelles.

Quelles écoles sont comprises? La liste des pensionnats indiens reconnus a fait l'objet d'une mise à jour. Le processus décisionnel relatif à un certain nombre d'autres pensionnats est en cours. La liste complète et mise à jour des pensionnats reconnus est affichée à l'adresse www.residentialschoolsettlement.ca.

Suis-je admissible? Vous êtes admissible au PEI si vous avez subi (1) des sévices sexuels, (2) des sévices physiques ou (3) des actes fautifs ayant entraîné des conséquences psychologiques graves alors que vous (a) résidiez dans un pensionnat, (b) étiez étudiant dans un pensionnat ou (c) aviez moins de 21 ans et étiez autorisé à être dans un pensionnat pour participer à des activités scolaires autorisées. Il n'est pas nécessaire d'avoir été résident d'un pensionnat reconnu pour présenter une demande d'indemnité au titre du PEI en raison des abus subi dans ledit pensionnat.

Comment présenter une demande au titre du PEI? Pour effectuer une demande de paiement au titre du PEI, vous devez compléter et présenter un formulaire de demande d'ici le **19 septembre 2012**. Le formulaire doit être envoyé à : Processus d'évaluation indépendant des pensionnats indiens, 133 rue Weber Nord, Pièce 3-505, Waterloo (Ontario), N2J 3G9. **Les demandes reçues après cette date ne seront pas acceptées.** Le PEI est un processus complexe et il est fortement recommandé de retenir les services d'un avocat si vous souhaitez présenter une demande. N'attendez pas à la dernière minute pour enclencher les procédures puisque le formulaire de demande peut prendre un certains temps à compléter. Pour recevoir un formulaire, veuillez téléphoner au 1-866-879-4913 ou visiter le site www.iap-pei.ca ou www.residentialschoolsettlement.ca.

Ai-je besoin d'un avocat? Les personnes ayant participé au PEI sont d'avis que les demandeurs devraient recourir aux services d'un avocat puisque le PEI est complexe et comporte des notions et des processus juridiques compliqués. Vous n'êtes pas tenu de retenir les services d'un avocat, mais il est fortement recommandé de le faire. Une liste d'avocats est affichée à l'adresse www.residentialschoolsettlement.ca. Si vous préférez ne pas embaucher d'avocat, vous pouvez téléphoner au 1-866-879-4913 pour obtenir de l'information au sujet des outils de soutien disponibles.

Que se passe-t-il si j'ai déjà présenté une demande au titre du PEI? Si vous avez déjà présenté une demande et que vous n'avez pas reçu d'information ou si vous avez des questions au sujet de votre demande, veuillez appeler au numéro de téléphone ci-dessous.

Comment puis-je savoir où en est le traitement de ma demande? Il y a trois moyens d'obtenir des renseignements à ce sujet :

1) Téléphonez à votre avocat ou à votre représentant juridique
2) Téléphonez au 1-866-879-4913
3) Envoyez un courriel à l'adresse info@iap-pei.ca

Renseignements

- Renseignements au sujet du PEI et du processus de demande.
- Aide pour compléter le formulaire.
- Renseignements au sujet de votre demande.

1-866-879-4913 • www.iap-pei.ca

Ligne d'écoute téléphonique

Service de consultation immédiat et adapté au plan culturel.

1-866-925-4419

1-866-879-4913 • www.residentialschoolsettlement.ca

Affaires municipales

La débâcle 2012 servira de modèle

Le printemps s'installe doucement et les températures sont plus clémentes, de quoi faire oublier le long hiver. Cependant, ce sera aussi bientôt le temps de la débâcle sur la rivière au Foin et la ville s'y prépare activement.

Virginie Bouchard

La ville de Hay River peaufine les derniers détails de sa préparation pour la débâcle annuelle de la rivière. Bien qu'elle ne puisse prédire quelle forme celle-ci prendra, à savoir si elle inondera ou non les terrains, l'administration tente de mettre sur pied un guide de directives pour les prochaines années. Un plan d'intervention a été élaboré avec les conseils de consultants afin d'uniformiser les pratiques quant à la gestion de la débâcle.

« Nous voulons documenter notre approche quant à cette débâcle et celles des années ultérieures. Nous ajouterons à ce rapport des détails sur des mesures à plus long terme, aux coûts plus élevés. Par exemple, une digue temporaire pourrait être installée dans la vieille partie de la ville pour aider à réduire les risques d'inondation », explique Michael Richardson, haut fonctionnaire administratif de la municipalité.

Une première version de ce rapport a été présentée en janvier devant la mairie. Pour l'instant, ce rapport n'est pas encore terminé, mais le fonctionnaire soutient qu'un plan est en place. De plus, ce document permettra de déterminer, pour l'année 2013 et les suivantes, les sommes d'argent qui devront être allouées à la débâcle.

La prévention avant tout

Les conseillers municipaux ont voté, le vendredi 13 avril, un budget de 10 000 $ afin de diminuer la pression sur la rivière, d'est en ouest. Les travaux effectués et complétés en début de semaine sont en fait une première dans l'histoire de la ville qui n'a jamais tenté cette initiative auparavant.

« Nous avons fracturé la crête de pression le long des berges du lac. Comme cela, l'eau aura un accès rapide au lac quand elle descendra le chenal », explique le chef du département d'incendie, Ross Potter. La ville espère que ces mesures préventives, si elles ne peuvent éviter les inondations, permettront tout au moins de diminuer les dégâts sur certaines propriétés.

« 10 000 $ représente une somme d'argent considérable, mais si l'intervention peut réduire les inondations, je crois que cela en vaut la chandelle », répond M. Richardson.

Pour l'instant, la rivière est sous haute surveillance. Des caméras et des dispositifs ont été installés afin d'enregistrer le niveau d'eau et de glace du cours d'eau et d'en suivre la progression. Rien n'est encore certain, mais le département des incendies prévoit une débâcle vers la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai. Les températures plus froides des derniers jours ont influé sur la fonte des glaces.

« C'est toujours un peu stressant quand on sent les événements arriver. Durant la période de préparation, ça va, mais lorsque la débâcle survient, cela est toujours un moment angoissant pour la collectivité », avoue M. Potter, qui est intervenu durant plusieurs débâcles, dont celle de 2008.

« Notre philosophie est de se préparer pour le pire et de cette façon, nous pouvons réagir correctement. Si la situation est moins mauvaise que prévue, c'est une bonne chose », ajoute Ross Potter.

Néanmoins, le rapport 2012 apportera un soutien pour les années à venir et pour les responsables qui seront chargés de la débâcle dans le futur.



Débâcle 2008 à Hay River (Photo : archives L'Aquilon)

Affaires municipales

Un adjoint au maire est élu

La soirée du mardi 10 avril a été bien remplie au conseil municipal de Hay River; élection de l'adjoint au maire et préparation en vue de la débâcle de la rivière étaient au programme.

Virginie Bouchard

Le conseil municipal de Hay River avait plusieurs points à l'ordre du jour le mardi 10 avril. Certains ont cependant davantage attiré l'attention. D'abord, il a été question de la préparation en vue de la débâcle de la rivière qui devrait survenir d'ici les prochaines semaines. Les conseillers ont également procédé au vote pour élire l'adjoint au maire et une délégation d'Ecology North a présenté des alternatives pour la réduction des déchets de la ville.

La fonte des glaces soulève de nombreuses questions auprès des élus municipaux, encore cette année. La gestion de celle-ci n'est pas des plus simples et les expériences du passé ont montré que les préparatifs ne sont pas à négliger. En ce sens, pour 2012, le haut fonctionnaire à l'administration de la ville, Michael Richardson, recommande qu'un rapport soit fait. Ce dernier permettrait d'évaluer quelles sont les technologies actuelles disponibles et les solutions prises par d'autres municipalités afin d'éviter de perdre du temps et de prévoir, le moindrement, les éventuelles inondations. Un budget de 10 000 $ pourrait également être alloué à la réduction de la pression de la glace sur le bras de la rivière. Le nouvel adjoint au maire, Andrew Cassidy, a démontré son intérêt de soutenir une telle initiative. Une réunion extraordinaire du conseil aura lieu le vendredi 13 avril pour discuter de la répartition du budget.

Un conseil complété

À la suite de la démission de Kelly Schofield à la mairie de Hay River, en février, le conseil municipal a, pour le moins qu'on puisse dire, été ébranlé. L'administration de la ville a fait l'objet d'une enquête du ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) et a également nommé Ken Latour pour maire. Cette rencontre de mardi soir visait à choisir l'adjoint de ce dernier. Par trois voix sur deux – le conseiller Kevin Wallington étant absent – le conseiller Andrew Cassidy l'a emporté sur Bernard Dueck.

« Je suis vraiment content. J'ai travaillé de près avec notre maire Ken Latour pendant plusieurs années. Nous sommes très proches », avoue M. Cassidy.

La tâche d'adjoint diffère de celle de conseiller en cela que l'adjoint du maire doit toujours être prêt à agir pour le maire si ce dernier ne peut le faire. Cela représente davantage de responsabilités, consent Andrew Cassidy.

Concernant les événements survenus au conseil municipal, il remarque que les conseillers se sont tenus ensemble face aux épreuves.

« Après les allégations faites par Kelly Schofield, nous nous sommes tous rassemblés. Les conseillers se soutiennent plus entre eux », confirme M. Cassidy.



Le chef Ross Potter démontre comment les boyaux d'arrosage sont mis à sécher, une technique plutôt risquée. (Photo : Virginie Bouchard)

Service des incendies

Le projet de caserne de pompiers à Hay River soulève les passions

Une soixantaine de citoyens sont venus exprimer leur point de vue sur la construction d'une nouvelle caserne de pompiers, le lundi 16 avril dernier. Le conseil municipal discutera à nouveau du projet la semaine prochaine.

Virginie Bouchard

Plusieurs questions et surtout beaucoup de commentaires ont ponctué la troisième rencontre publique sur le projet de développement d'une nouvelle caserne de pompiers. Les citoyens éprouvent encore certaines craintes à aller de l'avant avec ce projet, notamment en raison des coûts exprimés. Près d'une soixantaine de résidents, dont plusieurs pompiers volontaires étaient présents à la présentation du projet, faite par le chef du département d'incendie, Ross Potter. Une période de questions de plus de deux heures a suivie.

Durant l'exposé, M. Potter a exprimé les manques flagrants de l'actuelle caserne qui ne répond pas à toutes les normes du bâtiment.

« La caserne de pompiers dans laquelle nous sommes présentement est en très mauvais état, à un point tel qu'elle peut nuire à la sécurité des pompiers. Lorsqu'ils répondent à un appel et doivent enfiler leurs uniformes, ils peuvent s'accrocher au véhicule. Le plancher, le plafond et les murs sont fissurés. C'est le temps que ce bâtiment soit remis à neuf », explique Ross Potter.

De plus, le département d'incendie est en pénurie d'espace de rangement et doit utiliser son second garage, situé dans la vieille partie de la ville, pour y ranger équipements et véhicules. Ce qui rallonge considérablement le temps de réponse à une urgence, dans le cas où ce matériel doit être utilisé. On pourrait pallier cette situation en construisant une caserne plus spacieuse et surtout, conforme aux normes canadiennes de construction.

Bien qu'après un tour rapide du département, une transformation majeure s'impose, certains citoyens s'opposent à la construction d'un immeuble adéquat.

« Ce que la population doit réaliser, c'est que lorsque l'administration va chercher de l'argent dans différents fonds, cela repousse d'autres projets, probablement plus importants que celui de la caserne », pense Sandra Lester, citoyenne. Cette dernière croit également que les résidents de Hay River ne sont pas assez informés



Le chef du département d'incendie a présenté les menus détails du projet de construction de caserne à la population présente. (Photo : Virginie Bouchard)

sur la question. Le chef Ross Potter rappelle que la documentation reliée au projet est disponible sur le site Internet de la ville.

Des coupes importantes

La rencontre de lundi soir dernier a également révélé une seconde version du plan initial de construction, qui comporte plusieurs coupes. Ces modifications ont été faites afin d'abaisser les coûts d'environ deux millions $, le projet passant ainsi de sept millions à cinq millions $. Une aire de stationnement, la cuisine, la salle d'exercice et des éléments de finition ont, entre autres, été retirés du plan initial. Malgré ces coupes, plusieurs citoyens sont d'avis que les coûts restent trop élevés.

« Presque toutes les casernes des collectivités de la taille de Hay River ont été construites avec des budgets approchant les 2,5 à 3,5 millions de dollars. Il n'y a aucune ville semblable à Hay River qui a une caserne de 7 millions de dollars », s'insurge Mme Lester.

Pour Vince Mckay, pompier volontaire et ancien conseiller de la ville, le projet ne peut être comparé avec celui d'une autre municipalité.

« J'ai travaillé pendant six ans au conseil municipal et selon moi, les coûts de la nouvelle caserne ne sont pas exagérés. La population doit réaliser que le service d'urgence répond aux besoins de la collectivité. Nous devons protéger les citoyens. Pouvons-nous mettre un prix là-dessus? », s'interroge-t-il.

La mairie s'entendra en début de semaine prochaine, à savoir si elle va ou non de l'avant avec le projet de caserne. D'ici là, les citoyens de Hay River peuvent toujours consulter l'information sur le site Internet du conseil municipal ou aller visiter leur département d'incendie, avec le chef Ross Potter.

Petites annonces

Astrologie/horoscope

CONNEXION MEDIUM- VOYANCE- On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1-866-9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7

Attention Entrepreneurs Bilingues!

Voici Le Projet Liberté, un simple programme en ligne, français et anglais, pour développer un revenu supplémentaire à domicile.
Évaluation gratuite. www.see-it-do-it.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



APPEL D'OFFRES

Remplacement d'un ponceau
CT101167

– Au km 14,3 de la route de Fort Smith (n° 5), aux TNO –

Le travail consiste à enlever un ponceau existant, à le remplacer et à effectuer tout le terrassement nécessaire.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux endroits précités à compter du 10 avril 2012.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 18 avril 2012, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée de l'édifice Highways, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux :
Charlene Lloyd
Tél. : 867 920-8001

Renseignements techniques :
Sean Smiley
Tél. : 867 920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



APPEL D'OFFRES

Élargissement d'un remblai
CT101194

– Route de Dempster (route n° 8) du km 67,5 au km 69,5, aux TNO –

Le travail consiste à réaliser l'excavation de 30 000 mètres cubes de terre et le remplacement de 65 mètres linéaires de ponceau en tôle d'acier ondulée (TAO).

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports d'Inuvik ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 16 avril 2012, aux endroits précités.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 14 h, le 8 mai 2012, au 2e étage de l'édifice Mac Travel, au 145, chemin Mackenzie, à Inuvik, aux TNO.

Renseignements généraux : Adam Binder
Tél. : 867-777-7307

Renseignements techniques : Arvind Vashishtha
Tél. : 867-777-7314

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de réseau dans les zones municipales
SC793886

– Diverses collectivités, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour fournir des services de réseau municipal évolutifs et flexibles nécessaires aux entreprises actuelles et futures des 33 collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée à compter du 16 avril 2012.

Renseignements généraux :
Art Durkee
Services des contrats
et de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7917

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Appel de demandes

La société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

Comité d'appel de l'habitation

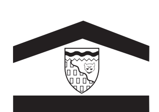
La société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) accepte les applications du public en général pour siéger au comité d'appel de l'habitation de la SHTNO.

Les appliquant doivent habiter aux TNO depuis au moins un an et être familier avec les différentes collectivités des TNO. Une bonne connaissance de la gestion de cas et des programmes gouvernementaux est essentielle; une bonne connaissance avec les appels et/ou tribunaux est souhaitable. Les appliquant ne doivent pas devoir de l'argent à la SHTNO ou une autorité d'habitation locale.

Les postes seront comblés pour un mandat de deux ans. Les candidats intéressés doivent soumettre leur application et une lettre indiquant leur motivation pour siéger au comité d'appel et quelle expérience ils apportent, au plus tard le 4 mai 2012 à :

Jasmin Mirza, spécialiste en développement de programmes
Société d'habitation des Territoires du Nord-ouest
C.P. 2100
Yellowknife NT X1A 2P6
Tél. : (867) 920-8671 Fax : (867) 669-7901 ou courriel Jasmin_Mirza@gov.nt.ca

Plus d'information sur le comité d'appel de l'habitation et son rôle est disponible sur le site Web de la SHTNO au www.nwthc.gov.nt.ca ou en contactant la SHTNO.



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Nouvelle construction
Une maison de deux chambres
maison n° 1
PM013272
T13-BDD-1

– Inuvik, TNO –

Le travail consiste à fournir et à livrer les matériaux nécessaires et à construire une maison de deux chambres.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Bureau de district de Beaufort-Delta, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 107, chemin Mackenzie, bureau 103, Inuvik NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 10 MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 19 avril 2012.

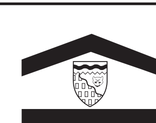
Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Kate Smith
Conseillère technique en architecture
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7100

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Nouvelle construction
Une maison de deux chambres
maison n° 2
PM013273
T13-BDD-2

– Inuvik, TNO –

Le travail consiste à fournir et à livrer les matériaux nécessaires et à construire une maison de deux chambres.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Bureau de district de Beaufort-Delta, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 107, chemin Mackenzie, bureau 103, Inuvik NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 10 MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 19 avril 2012.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Kate Smith
Conseillère technique en architecture
Bureau de district de Beaufort-Delta
Société d'habitation des TNO
Tél. : 867-777-7100

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Chronique de la langue
Les mots de l'impôt : rapport d'impôts ou déclaration de revenus?

Voici revenu ce merveilleux temps de l'année où l'on fait le point sur ses avoirs, ses devoirs… et si on en profitait aussi pour le faire sur son savoir? Comment appelons-nous cet angoissant exercice de calcul qui revient invariablement d'année en année? « Rapport d'impôt! », répondons-nous spontanément (on le trouve écrit avec ou sans *s* à *impôt*). Malheureusement, le mot *rapport* n'a pas le sens que nous lui donnons dans ce contexte : *rapport* renvoie plutôt à un exposé détaillé dans lequel sont relatés des faits ou des événements. Cet emploi erroné nous vient d'un calque de l'anglais *report* dans la construction *(income) tax report*, qui, sans être la formulation la plus courante en anglais, se trouve bien attestée. Voilà donc ce qu'il faut éviter; maintenant, que faut-il dire?

Le terme « officiel » en usage dans l'Administration (fédérale ou provinciale) est *déclaration de revenus*. Toutefois, d'autres appellations sont couramment employées : *déclaration fiscale, déclaration d'impôt(s)* ou *déclaration d'impôt(s) sur le revenu*. *Le Petit Robert* signale que *déclaration d'impôts* est un emploi abusif puisque ce sont les revenus que l'on déclare et non les impôts, ce en quoi il a bien raison, mais l'usage en a décidé autrement et ce raccourci est aujourd'hui admis dans toute la francophonie.

Ces dénominations renvoient à l'action de déclarer ses revenus, mais elles peuvent également toutes désigner, par extension, le formulaire qui sert à faire cette déclaration. Ainsi, on *remplit* (et non *complète*, de l'anglais *to complete*) une *déclaration de revenus* que l'on doit *souscrire* ou *produire* dans les délais prescrits.

**Cette capsule linguistique est fournie par l'Office québécois de la langue française (OQLF).*

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
www.ntpc.com

Coordonateur de la santé et de la sécurité
Yellowknife, TNO

Vous serez responsable de la coordination des programmes régionaux de santé et de sécurité pour vous assurer qu'ils sont conformes aux lois, règlements, codes, normes et pratiques en matière de santé et de sécurité. Vous offrirez des conseils et du soutien technique aux gestionnaires et aux employés. Vous allez vous assurer qu'un système efficace de formation, de communication, de contrôle et de rapport est en place pour garantir un environnement de travail sain et sécuritaire dans l'ensemble de la Société tant pour la sécurité des employés, des sous-contractant et du public.

Exigences : Une certification à titre de Canadian Registered Safety Professional (CRSP) ou un diplôme en santé et sécurité au travail, ainsi que plusieurs années d'expérience dans l'organisation et la gestion de programmes de santé et de sécurité préférablement dans le secteur public. Des fortes habiletés en communication, en formation, en relation interpersonnelle et en informatique sont requises. Vous devez posséder les connaissances fondamentales de la législation en matière de principe de la santé et de la sécurité. Le salaire est actuellement en révision. Nous offrons une prime de logement et de déplacement de 8 592 $ annuellement. Nous offrons un ensemble généreux de bénéfices marginaux, un Plan de pension de retraite et une aide à la relocalisation. Les candidats qualifiés sont invités à soumettre un curriculum vitae détaillé incluant la référence **Competition #14-HR-12.** A/S Ressources humaines, 4 Capital Drive, Hay River, NT, X0E 1G2. Fax : (867) 874-5229 ou courriel : carrers@ntpc.com. **Date limite : 11 mai 2012.**

Programme d'action positive : *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Nous remercions tous les candidats mais seuls les personnes sélectionnées seront contactées.



Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire Génie maritime
Ministère des Transports **Hay River, TNO**
Division de la voirie et des services maritimes
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 187 $.
Nº du concours : 9405 **Date limite :** 30 avril 2012
Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Directeur adjoint Analyse et planification financières
Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**
Finances
Poste à durée indéterminée
Le traitement varie entre 49,42 $ et 59,00 $ l'heure (soit environ entre 96 369 $ et 115 050 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 9401 **Date limite :** 27 avril 2012

Superviseur des avantages sociaux – Yellowknife
Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Services aux employés
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 41,24 $ l'heure (soit environ 80 418 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 9402 **Date limite :** 20 avril 2012
Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.



La Fédération franco-ténoise est à la recherche d'un **coordonnateur pour son Centre d'accueil en immigration**

Notre centre aide les nouveaux immigrants à s'adapter à leur nouvelle vie au Canada, à découvrir les valeurs et les traditions canadiennes, à connaître les ressources communautaires des TNO, la formation linguistique et l'accès aux ressources disponibles.

Tâches et responsabilités :
- Recruter des nouveaux arrivants;
- Faciliter leur intégration aux TNO, évaluer leurs besoins, les orienter vers les services existants, voir à leur intégration économique et sociale, assurer un suivi continu à leurs démarches d'immigration;
- Cerner les besoins de chaque communauté francophone en matière d'immigration;
- Promouvoir la concertation;
- Rédiger les demandes de subventions et des rapports requis.

Qualités et connaissances requises :
- Connaissance des enjeux et des défis des nouveaux arrivants;
- Grande ouverture face aux différences culturelles;
- Expérience outre-mer un atout;
- Grande capacité de communication et de créer des partenariats;
- Habilités politiques.

Exigences requises :
- Toute formation universitaire pertinente à l'emploi;
- Avoir travaillé en milieu communautaire au moins deux ans;
- Bilinguisme

Date limite pour postuler : **vendredi 4 mai 2012 à 16h**
Faire parvenir votre curriculum vitae accompagnée d'une lettre de motivation à l'adresse suivante : dgfft@franco-nord.com

Seules les personnes retenues seront convoquées pour une entrevue.



Travailleur en mieux-être communautaire (modifié)
Łutselk'e, TNO
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 29,74 $ l'heure (soit environ 61 859 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 17 486 $.
Nº du concours : 9392
Date limite : 20 avril 2012
Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

AFCY

Florent Vollant rassemble les TNO

Le chanteur autochtone Florent Vollant était de passage aux Territoires du Nord-Ouest, donnant un vibrant spectacle aux gens qui se sont déplacés pour le voir.

Charles-Antoine Bélair.

Florent Vollant était très attendu lorsqu'il s'est présenté d'abord au café du Centre septentrional Prince-de-Galles de Yellowknife, le 14 avril, puis à l'église igloo d'Inuvik, le 16 avril.

C'est que ce chanteur autochtone canadien a une façon bien particulière de rassembler des gens de tous les milieux en chantant tant en anglais, en français qu'en sa langue natale, l'innu.

Dans ses chansons, Florent Vollant raconte ses origines, lui qui est né au Labrador et qui a grandi sur la réserve de Maliotenam, un peu à l'est de Sept-Îles.

Il parle de sa famille autochtone, des traditions et de la réalité de la situation qui pourrait certainement être comparée à celle de plusieurs autres Premières Nations du pays.

« Souvent dans les endroits où je vais, il y a des francophones, des Autochtones et des anglophones, affirme le chanteur. Quand on peut réussir à mettre ce monde-là ensemble, ce qui est très rare à cause des différences culturelles et des tensions, c'est précieux. La musique a ces capacités-là. Et tout le monde en profite, moi le premier. »



Le retour de Florent Vollant à Yellowknife était très attendu et il a bien su répondre aux attentes des gens. (Photo : Charles-Antoine Bélair)



Les gens se sont déplacés en grand nombre dans l'église igloo d'Inuvik pour accueillir Florent Vollant, qui avait laissé une très bonne impression lors de son passage avec Kashtin il y a plus de dix ans. (Photo : Courtoisie de GR)

Deuxième visite

L'artiste innu en était à sa deuxième visite aux Territoires du Nord-Ouest, lui qui avait livré un spectacle il y a une dizaine d'années alors qu'il faisait toujours partie du groupe Kashtin.

« Cela fait deux ans que l'on essayait de le faire venir et c'est une belle occasion de le faire parce que c'est un excellent artiste qui est bien aimé du public, affirme la directrice générale de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Marie Coderre. Tout le monde est content de le voir revenir. J'ai reçu des courriels chaque jour au sujet du spectacle. »

Florent Vollant, lui, partageait l'engouement des gens quant à son retour au territoire.

« Je suis très très heureux d'avoir la chance de revenir ici, avoue-t-il. Cela fait plusieurs années que je suis venu, mais j'en ai de très bons souvenirs. J'adore le Nord, alors quand j'ai la chance d'y aller, je suis bien. »

Que du positif

Les spectateurs qui ont pu se procurer des places au café alors que les sièges étaient limités n'ont pas regretté d'être venus à l'avance pour le spectacle.

La salle était encore bien remplie de monde 15 minutes après la fin, puisque les gens voulaient avoir une chance de discuter avec Florent Vollant. Même situation dans l'igloo d'Inuvik.

« Il était fantastique! J'ai vraiment aimé le fait qu'il revienne à Inuvik », est un exemple de commentaire recueilli par l'agent de développement de l'Association francophone d'Inuvik, Gabriel Régimbald.

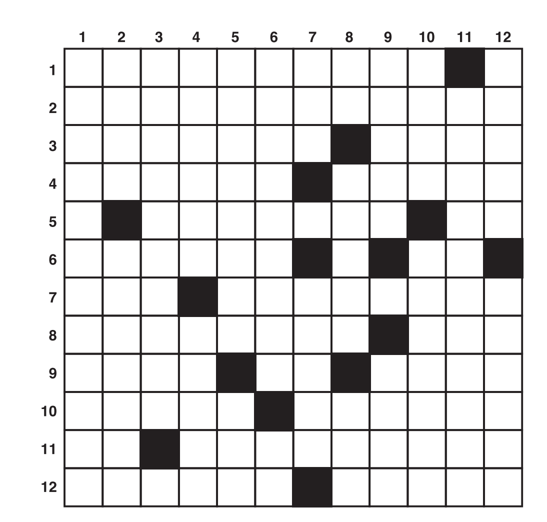
« Moi j'ai beaucoup aimé la chanson avec le tambour, ça m'a transporté ailleurs », affirme un autre spectateur.

Tous semblent avoir été marqués personnellement par le spectacle de Florent Vollant et il y aurait fort à parier qu'ils attendent déjà un autre concert.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME Nº 191



HORIZONTALEMENT

1- Rongeur de l'Amérique du Sud.
2- Disparates, bizarres.
3- Diminuera l'épaisseur d'une pièce de bois. – Sporange des mousses.
4- Larves de l'hypoderme de la peau des bovins. – Os.
5- Ovationne, salue. – Préposition.
6- Choisira. – Branché.
7- Personnel. – Insulaires.
8- Stupéfions. – Ceinture.
9- Force naturelle. – À la mode. – Sans douceur.
10- Crochets. – Amuses.
11- Notre-Seigneur. – Somme versée.
12- Mamelle. – Qui blesse la décence.

VERTICALEMENT

1- Tremblement dans la voix.
2- Appela de loin. – Étudie avec application.
3- Répétitions indéfinies.
4- Activité commerciale. – Grains de beauté.
5- Mauvais violon. – Monnaie.
6- Bandit. – Gamme.
7- Ville du Pérou. – Qui existent dès la naissance.
8- Doublée. – Accueillantes. – Blocage.
9- Câble servant à maintenir des fardeaux. – Hie.
10- Foyer de la cheminée. – Extraordinaires.
11- Assombrissent.
12- Qui choquent les bienséances. – Repos.

RÉPONSE DU Nº 191

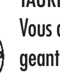


Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 28 AVRIL 2012


Bélier

BÉLIER
Vous êtes débrouillard en ce qui a trait à votre vie financière. Cela vous est très utile présentement. Évitez tout ce qui peut être malsain.


Taureau

TAUREAU
Vous avez l'impression que tout devient plus exigeant qu'autrefois dans votre vie. Présentement, plusieurs choses vous tiennent à cœur. Cela est très bien.


Gémeaux

GÉMEAUX
Grâce à la planète Uranus, vous vous sentez très fort moralement. Vous avez beaucoup d'audace. Vous êtes capable de faire des choses formidables.


Cancer

CANCER
Présentement, vous pouvez vous faire confiance. Cependant, évitez de vous laisser impressionner par des choses qui ne sont valables qu'en apparence.


Lion

LION
Vous aurez plusieurs offres de changements dans votre travail. Soyez vigilant : vous ne devez pas vous tromper. Votre bon jugement vous sera utile.


Vierge

VIERGE
Cette semaine, vous êtes capable de mieux faire valoir ce que vous êtes. Vous pouvez très bien mettre en évidence vos qualités professionnelles.


Balance

BALANCE
La planète Vénus vous donne le goût de vivre d'une manière magnifique. Vous voulez être bien avec votre entourage. Cela compte beaucoup pour vous.


Scorpion

SCORPION
Vous devez être très strict en matière de finances personnelles. Vous ne pouvez pas vous laisser manipuler. Évitez de faire confiance à des gens qui n'en sont pas dignes.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous voulez être très près de la personne qui vous est chère. Vous constatez à quel point cela est primordial dans votre vie.


Capricorne

CAPRICORNE
La planète Jupiter vous apporte des nouveautés sur le plan amical. Il est possible que vous ayez des projets formidables, avec des gens que vous aimez.


Verseau

VERSEAU
Vous vous sentez en pleine forme. Vous avez le goût de mieux prouver aux autres que vous les aimez. Vous avez besoin de réfléchir.



Poissons

POISSONS
Cette semaine, vous êtes très secourable. Il est possible que vous deviez aider des gens. Cela peut vous faire comprendre certaines choses qui deviendront essentielles pour vous.